



Le Président
du Conseil général

Monsieur Christian WASSENBERG,
Inspecteur d'Académie
Inspection Académique de l'Essonne
1 Bd de France
91000 EVRY

Evry, le 08 septembre 2010

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Ce matin, les parents d'élèves et les élus des communes de Boussy-Saint-Antoine et d'Epinay-sous-Sénart organisaient une manifestation conjointe pour demander un renforcement des effectifs enseignants dans les écoles du secteur.

Le manque de moyens provoque une angoisse légitime que je me permets de relayer auprès de vous.

A Boussy-Saint-Antoine, la maternelle Nérac, située en zone urbaine sensible comptait 158 élèves lors de la rentrée. La remise à la location de grands logements dans le quartier des Buissons a conduit à l'arrivée de deux élèves supplémentaires et une dizaine d'enfants scolarisables en maternelle pourraient arriver dans les mêmes conditions au cours des prochaines semaines. Je tiens à préciser que le seuil à partir duquel une ouverture de classe est prescrite par vos services est de 156 élèves.

A Epinay-sous-Sénart, le groupe scolaire du Pré aux Agneaux fait face au même type de difficulté. L'école maternelle compte 181 élèves et l'école élémentaire 284. Aucune ouverture de classe n'a été opérée bien que les seuils d'ouverture pour ces écoles soient respectivement de 175 et 275. La commune, dans le cadre de l'ANRU et dans la perspective des ouvertures de classe a engagé 767 000 euros de travaux dans le groupe scolaire au cours de l'été.

Le secteur du Val d'Yerres et particulièrement les deux communes évoquées, présentent un contexte démographique très dynamique. A la fin de la dernière année scolaire, la croissance attendue des effectifs avait conduit la commune de Boussy-Saint-Antoine et la communauté éducative à alerter vos services des augmentations attendues des effectifs à la maternelle Nérac et de leurs conséquences. Dans la commune d'Epinay-sous-Sénart, les effectifs ont augmenté de 11% sur l'ensemble de la ville au cours des cinq dernières années ; cette évolution a encore été plus marquée au sein du groupe scolaire du Pré aux Agneaux (+21% en maternelle, +13% en élémentaire).

Le courrier doit être adressé
à Monsieur le Président
du Conseil général

Hôtel du Département
Boulevard de France
91012 Évry cedex

Tél.: 01 60 91 91 91
Fax : 01 60 91 91 77

essonne.fr

.../...

Les deux écoles se trouvent dans des quartiers populaires. L'adéquation entre les enjeux, pour la République, de l'amélioration de la vie dans ces quartiers et les moyens du service public qui s'y trouvent déployés est un défi que nous voulons tous relever.

C'est la raison pour laquelle je me permets de soutenir la demande d'ouverture de nouvelles classes formulées par les maires de ces communes et leurs concitoyens.

Vous remerciant par avance du soin que vous pourriez porter à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en l'assurance de ma parfaite considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Michel Berson', with a stylized, cursive script.

Michel BERSON